

Comment réaliser un observatoire de faune

Aménagement des sites



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

1.4 - Synthèse et organigramme

Démarche :

- Etablir l'état initial: identifier les besoins, les caractéristiques biologiques
- Identifier les objectifs
- Choisir l'emplacement en fonction des objectifs, des cheminements possibles, de la configuration du site dans l'espace et de sa topographie
- Définir le type de structure et sa configuration en fonction des caractéristiques physiques, biologiques et paysagères de l'emplacement choisi, et des contraintes extérieures éventuelles
- Définir la nature des aménagements intérieurs et la capacité en fonction des modalités d'utilisation et du public ciblé
- Elaborer le projet (plans), budgétiser (devis, subventions), démarcher (administration)
- Réalisation

	<p>Public ciblé :</p> <ul style="list-style-type: none">- tout public - tous âges- scolaires- groupes- scientifiques - spécialistes
	<p>Modalités d'utilisation et accès :</p> <ul style="list-style-type: none">- aucune restriction d'utilisation ou accès: accès libre- restrictions accès en fonction des périodes biologiquement sensibles- restrictions accès dans l'espace en fonction des zones sensibles : canalisation du public- visites guidées- combinaisons entre ces différents modes d'utilisation
	<p>Configuration du site :</p> <ul style="list-style-type: none">- orientation par rapport au soleil- orientation par rapport au vent- champ de vision
	<p>Topographie :</p> <ul style="list-style-type: none">- zones inondables ...- unités paysagères masquant la vue selon l'altitude ...
	<p>Caractéristiques biologiques de l'emplacement :</p> <ul style="list-style-type: none">- espèces animales auxquelles l'observatoire est destiné, distance de fuite ou de sensibilité aux dérangements induits- zonages de végétation- aires de reproduction, de refuge, d'hivernage, de gagnage, de repos ...- zones sensibles de végétation et localisation des espèces patrimoniales

	<p>PS : ces données sont souvent acquises après plusieurs années de suivis et la mise en place des principaux éléments de gestion de l'espace.</p>
	<p>Caractéristiques physiques de l'emplacement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - topographie - nature et stabilité du substrat - sensibilité par rapport à l'érosion (crues, effondrements ...) - exposition par rapport aux paramètres climatiques - hygromorphie
	<p>Caractéristiques paysagères de l'emplacement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - zone forestière ou boisée - lignes paysagères horizontales et/ou verticales dominantes - absence totale de lignes paysagères soit horizontales soit verticales - lignes paysagères courbes
	<p>Contraintes extérieures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vandalisme - modes d'occupation de l'espace dans les secteurs périphériques - activités de loisirs ou professionnelles divergeantes

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB